

VIVRE ENSEMBLE - EDUCATION CIVIQUE

Programmes 2002 – B.O. Hors Série N°1 du 14.02.2002

	MATERNELLE	APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX	APPROFONDISSEMENTS
OBJECTIFS	<p>➤ Passer d'une communication sur des attitudes et des comportements à une communication basée sur le dialogue. = LANGAGE</p>	<p>➤ Accepter un autre point de vue : = IDENTITE FACE AUX AUTRES ➤ Mieux comprendre ce qu'est la vie collective (nécessité de règles et de contraintes) = CODE et REGLES</p>	<p>➤ Prise de conscience des valeurs qui donnent signification à la vie collective. ➤ Education Civique = VALEURS (Code de vie)</p>
HORAIRES	<p>Dans les activités ordinaires de la classe.</p>	<p>Débat : 30 minutes par semaine. <i>Celui-ci peut également s'organiser une heure par quinzaine.</i></p>	<p>Débat : 30 minutes par semaine. <i>(Ordre du jour, présidence, compte-rendu)</i> + Education Civique qui traverse l'ensemble des disciplines.</p>
CONTENU	<p>1 – Etre accueilli ➤ Avant son arrivée en maternelle, l'enfant n'a pas encore nécessairement fait l'expérience de la vie en collectivité. Les enseignants doivent favoriser son adaptation et l'aider à tirer le meilleur profit de cette nouvelle expérience. = Un accueil des parents avec leur enfant, pour une prise de contact avec des lieux et des personnes. ➤ Dans la classe, les espaces sont à découvrir : les coins, l'atelier peinture. Les trajets vers les lieux d'hygiène, les salles spécifiques, le restaurant scolaire sont à repérer. = Exploration de l'environnement immédiat.</p> <p>2 - Construire sa personnalité au sein de la communauté scolaire ➤ Trouver ses repères et sa place :</p>	<p>1 – Continuer à construire sa personnalité au sein de la communauté scolaire L'enfant prend de plus en plus conscience de son appartenance à une communauté qui implique l'adhésion à des valeurs partagées, à des règles de vie, à des rapports d'échanges : - Certains principes ne se discutent pas, normalement imposés, conditions de la liberté et du développement de chacun. Le règlement intérieur doit être présenté dès la première rentrée à l'école élémentaire. - La libre organisation d'un groupe peut appeler l'élaboration d'un contrat, après discussion, négociation, compromis. Dès que cela paraît possible, le maître fait élaborer collectivement les règles de vie de la classe. = Développer une attitude responsable ;</p> <p>2 – Se construire comme sujet et</p>	<p style="text-align: center;"><u>DOMAINES TRANSVERSAUX</u> Maîtrise du langage et de la langue française</p> <p>DIRE : - Participer à un débat ; - Distribuer la parole et faire respecter l'organisation du débat ; - Formuler la décision prise à la suite du débat ; - Pendant le débat, passer de l'examen d'un cas particulier à une règle générale.</p> <p>LIRE : Comprendre les articles successifs des règles de vie de la classe ou de l'école et montrer qu'on les a compris en donnant les raisons qui les ont fait retenir.</p> <p>ECRIRE : - Avec l'aide du maître, noter les décisions prises durant un débat ; - Avec l'aide du maître, rédiger les règles de vie ;</p>

- Au moment de l'accueil, temps propice à l'échange (avec l'enfant et ses parents) : repérer son portemanteau, son casier, occuper les coins collectifs.

- Les repères qui structure le temps :
 . calendrier comportant des éléments concrets de repérage des jours, les symboles ou les objets qui situent les moments de la journée.
 . au cours de la journée, l'enfant repère le rôle et la nature de l'aide que peut apporter chacun des adultes.

➤ **Apprendre à coopérer**
 Peu à peu l'enfant se perçoit comme membre du groupe, en particulier lors des moments d'activités collectives (*il doit partager le temps et l'attention de l'enseignant*) :

- Dire des comptines ou des poèmes ;
 - Ecouter des histoires racontées ou lues ;
 - Regarder des marionnettes ;
 - Chanter
 - Participer à une ronde...

= Partage avec des camarades des moments d'émotion et de plaisir.
 Devenir élève, c'est participer à la réalisation de projets communs, c'est prendre et progressivement partager des responsabilités.

➤ **Comprendre et s'appropriier les règles du groupe**
 Dans un premier temps, les règles de vie sociale sont données par l'enseignant : attendre son tour, partager les objets, ranger,... Lorsque l'âge le permet, ces règles sont élaborées collectivement, voire négociées. Elles constituent des incitations permanentes au respect des autres.
 L'appropriation des règles passe par la répétition d'activités rituelles (se regrouper,

comprendre sa place dans le groupe à travers les apprentissages fondamentaux.

- La conquête de la lecture et de l'écriture relance le questionnement sur le monde. C'est s'approprier et enrichir son univers personnel, aller à la rencontre de l'inconnu, pouvoir partager avec les autres des découvertes sans cesse renouvelées.

- Le raisonnement mathématique fait découvrir la rigueur et la modestie.

- Des connaissances plus systématiques sont à structurer :

. une éducation à la santé raisonnée (hygiène et sécurité ;
 . une information sur l'enfance maltraitée.

3 – Dépasser l'horizon de l'école

- La rue, le quartier, la commune constituent des espaces plus lointains qu'il faut découvrir. L'enfant y découvre d'autres acteurs de la société : agents de circulation, chauffeurs de bus, bibliothécaires, éducateurs sportifs, ...

Partout des règles sont nécessaires (liberté assurée, bien-être et sécurité).
 Une attention particulière doit être apportée aux premières règles de sécurité routière.

- L'élève prend progressivement conscience de son appartenance à une communauté nationale à partir de l'écoute de quelques récits historiques et littéraires lus par le maître.
 L'enseignant peut expliquer la signification des grands symboles de la France et de la République : l'hymne national, le drapeau, quelques monuments ...

- Participer à la rédaction collective d'un protocole d'enquête ou de visite ;
 - Participer au compte-rendu d'une enquête ou d'une visite.

EDUCATION CIVIQUE

Tout au long du cycle, une heure en moyenne par semaine devra être consacrée à l'explication des problèmes concernant l'éducation civique dans les différents champs disciplinaires. De plus, une demi-heure par semaine est réservée dans l'emploi du temps à l'organisation des débats dans lesquels la classe organise et régule la vie collective, tout en passant progressivement de l'examen des cas singuliers à une réflexion plus large.

1 – Participer pleinement à la vie de son école

- En continuant à apprendre avec ses camarades, l'élève comprend tout ce que la confrontation à autrui apporte à chacun malgré les contraintes. Ecouter l'autre est une première forme de respect et d'acceptation de la différence.
 Il est important de porter une attention particulière à toute situation pouvant engendrer des formes de « violence » :

. mise à l'écart ;
 . échec scolaire ;
 . ennui en récréation ou durant la pause déjeuner.

- Les enseignants veillent à ce que les élèves se sentent responsables des lieux où ils travaillent et qu'ils respectent les règles élémentaires de politesse et de civilité. Ces règles facilitent la vie en commun.

- La petite société que constitue l'école permet de conduire cette réflexion de manière concrète dans le cadre des débats prévus à l'emploi du temps. Ceux-ci sont l'occasion d'une mise en pratique de la communication réglée : ordre du

partager des moments conviviaux,...)

3 – Echanger et Communiquer dans des situations diversifiées

➤ Dialoguer avec des camarades, avec des adultes

- Les diverses formes prises par les activités sont, dès la première année d'école maternelle, autant d'espaces de communication structurée. Les occasions d'échanges doivent être multipliées : l'enfant est incité à communiquer.

- Certaines situations permettent des échanges langagiers personnalisés : habillage, retour au calme avant la sieste, récréations, sorties, déplacements,...

Le tutorat entre enfants (en particulier entre enfants d'âges différents) doit être encouragé.

➤ Découvrir les usages de la communication réglée

- L'enseignant installe les conditions d'une communication au sein d'un groupe large et organise les prises de parole : écouter, parler à son tour, rester dans le propos de l'échange et chercher à l'enrichir.

- Vivre ensemble, c'est aussi quelquefois accepter de ne pas se faire entendre ni comprendre immédiatement.

➤ Prendre sa place dans les discussions

- Les échanges soutiennent les expressions personnelles, l'émotion et les sentiments y trouvent leur place.

Peuvent être abordés : des faits proches, d'actualité ou de la vie de l'école. Des notions comme la vie, le respect de l'autre, la prise de conscience du danger, la protection de la nature, l'amitié.

- L'école est un lieu où l'on peut écouter.

jour, présidence de séance, compte-rendu.

Ces réunions auxquelles peuvent participer d'autres adultes de la communauté scolaire sont aussi l'occasion, lorsque des conflits éclatent, de mener une réflexion approfondie sur ce qui relève de valeurs pour lesquelles il n'est pas possible de transiger ou, au contraire, du libre choix de chacun.

2 – Etre citoyen dans sa commune

La commune :

- . visite de la mairie ;
- . rôle des élus (maire et conseil municipal).

3 – Etre citoyen en France

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

- Installation de la République au XIXème siècle et l'émergence du suffrage universel.

- Constitution de la Vème république : la présidence, le gouvernement, le Parlement.

- La vie démocratique : le vote, l'acceptation de charges électorales, l'engagement dans la vie publique.

4 – S'intégrer à l'Europe, découvrir la francophonie, s'ouvrir au monde

- Découverte des pays de l'Union Européenne (à travers la géographie et l'apprentissage d'une langue étrangère) :

- . une monnaie partagée : l'euro ;
- . prise de contact (correspondance, courrier électronique) avec d'autres classes d'enfants européens ;

- Découverte de l'existence d'une communauté de langues et de culture : la francophonie.

- Prise de conscience du caractère mondial de nombreux problèmes économiques ou culturels :

- . perception des inégalités ;
- . solidarités nécessaires ;
- . Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 ;
- . menace sur l'environnement.

	L'enfant doit se savoir protégé. Familiarisé avec ses droits et ses devoirs, l'enfant est en confiance.		
OSMOZUM	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Jouer son rôle dans une activité en adoptant un comportement individuel qui tient compte des apports et des contraintes de la vie collective ; ➤ Identifier et connaître les fonctions et le rôle des différents adultes de l'école ; ➤ Respecter les règles de la vie commune (respect de l'autre, du matériel, des règles de la politesse,...) et appliquer dans son comportement vis-à-vis de ses camarades quelques principes de la vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative,...) 	<p>Etre capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ commencer à se sentir responsable ; ➤ prendre part à un débat sur la vie de la classe ; ➤ respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normal de leurs diverses fonctions. <p>Avoir compris et retenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ que les règles permettent la liberté de chacun, en particulier à partir de quelques exemples pris dans les règles de vie ; ➤ quelques principes d'hygiène personnelle et collective et leur justification ; ➤ quelques règles simples de sécurité routière ; ➤ quelques règles à appliquer en situation de danger (se protéger, porter secours en alertant, en choisissant les comportements à suivre) ; ➤ les principaux symboles de la nation et de la République. 	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre part à l'élaboration collective des règles de la classe et de l'école ; - participer activement à la vie de la classe et de l'école en respectant les règles de vie ; - participer à un débat pour examiner les problèmes de vie scolaire en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution ; - respecter ses camarades et accepter les différences ; - refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de l'école. <p>Avoir compris et retenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective ; - quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on peut transiger (en s'appuyant sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen) - le rôle de l'idéal démocratique dans notre société ; - ce qu'est l'Etat républicain ; - ce que signifie l'appartenance à une nation, la solidarité européenne et l'ouverture au monde ; - la responsabilité que nous avons à l'égard de l'environnement ; - le rôle des élus municipaux dans la commune.

Le « **VIVRE ENSEMBLE** » concerne les **Cycles 1 et 2**, domaine explicitement inscrit dans les programmes de 2002. Le terme n'est pas employé au niveau du Cycle 3. Pourtant, des liens semblent possibles :

- le temps de débat inscrit dans l'horaire du Cycle 3 peut se situer dans une continuité du travail entrepris en Cycle 1 (langage = moyen pour échanger, se parler,...) et du Cycle 2 (débat pour affirmer sa personnalité, ses idées, et également accepter et comprendre l'autre)
- l'Education Civique qui peut être l'occasion de réflexion et de débat, facilitant la construction d'un être social et d'un citoyen pour une meilleure compréhension des droits et des devoirs de chacun.